



123b
2015
date:
900 €





L. Am

Monsieur & Madame Fernand CHOLLER
31 Rue Marcel NIQUET
92130 Issy les MOULINEAUX



échange d'échange

10/



BLOC DE FRANCHISE
DU CORPS EXPÉDITIONNAIRE



DE LA LÉGION DES VOLONTAIRES FRANÇAIS
CONTRE LE BOULCHEVISME

Signé

N°

Prix

Cote

Cat.



Monsieur Jean POIRIER
9, Rue d'Alsace

ANGERS
(FRANKFUCH)

LÉGION DES VOLONTAIRES FRANÇAIS

CONTRE LE BOLCHEVISME

12, Rue Auber (9^e) — Tél. Opéra 76-45

RÈGLEMENT

Article premier. — Conformément au règlement qui a conditionné la vente des timbres d'aviation parus le 10 décembre dernier, le restant du stock invendu le 15 décembre au soir sera retiré de la circulation et surchargé.

Art. 2. — La surcharge consistera en l'apposition, sur chaque timbre, de l'inscription suivante, sur deux lignes : « Front de l'Est - Ostfront ».

Art. 3. — La valeur nominale des deux timbres sera de 20 francs.

Art. 4. — Pour permettre aux philatélistes de se procurer les timbres surchargés, sans la crainte d'un épuisement provoqué par le stockage, la distribution se fera en trois stades.

Art. 5. — PREMIER STADE. — L'émission sera mise en vente le 15 janvier, à raison de 5 ou 10 séries par personne. Cette opération durera jusqu'au 20 janvier et s'effectuera, dimanche excepté, au siège de la LÉGION, 12, rue Auber, de 9 h. 30 à midi et de 13 h. 30 à 17 heures.

Art. 6. — Ces quantités ne seront pas envoyées par la poste. Les collectionneurs de province sont donc priés de faire le nécessaire, soit auprès de la Société Philatélique dont ils font partie, soit auprès d'un collègue qui les représenterait à Paris.

Art. 7. — DEUXIEME STADE. — A partir du 21 janvier, les séries d'aviation, souscrites en temps utile, seront délivrées, au même siège, par toutes quantités jusqu'à concurrence de 500 séries et pourront être retirées jusqu'au 7 février. (Art. 9).

Art. 8. — TROISIEME STADE. — Le complément des souscriptions supérieures à 500 séries ne sera pris en considération que le 2 février et ne recevra satisfaction, partiellement ou en totalité, que si les possibilités le permettent.

Art. 9. — Les commandes égales ou supérieures à 25 séries seront validées par une souscription, accompagnée de son montant intégral, parvenue rue Auber entre les 5 et 20 janvier et qui ne pourra, en aucun cas, être augmentée par la suite.

Art. 10. — Les commandes par souscription ne seront envoyées par la poste qu'à la condition d'être accompagnées d'une enveloppe suffisamment affranchie pour un envoi recommandé et de dimensions appropriées.

Art. 11. — Le stock invendu le 8 février sera détruit.

Art. 12. — Aucune dérogation, pour qui que ce soit, pour quelque motif que ce soit, ne sera apportée au présent règlement que les acheteurs directs ou les souscripteurs s'engagent à respecter, sans avoir à formuler la moindre réclamation.

Art. 13. — Tout chèque ou mandat doit être adressé au :

Trésorier Général de la L.V.F., 12, rue Auber, Paris (9^e).

Paris, le 16 décembre 1941.





N





790
Timby
Cote
21506
Net
2016
FICH'NET



CENTENAIRE
DU TIMBRE-POSTE FRANÇAIS

GRAND-PALAIS . PARIS
1^{er} 12 Juin 1949



CITEX-PARIS 1949

Grand-Palais



1949

RAOUL
SERRES

GRAND PALAIS . PARIS

CENTENAIRE
DU TIMBRE-POSTE
FRANÇAIS

1849



1849

CENTENAIRE
DU TIMBRE-POSTE
FRANÇAIS



Atelier de Fabrication des Timbres-Postes - PARIS



Atelier de Fabrication des Timbres-Postes - PARIS

EXPOSITION COLONIALE INTERNATIONALE
PARIS-1931



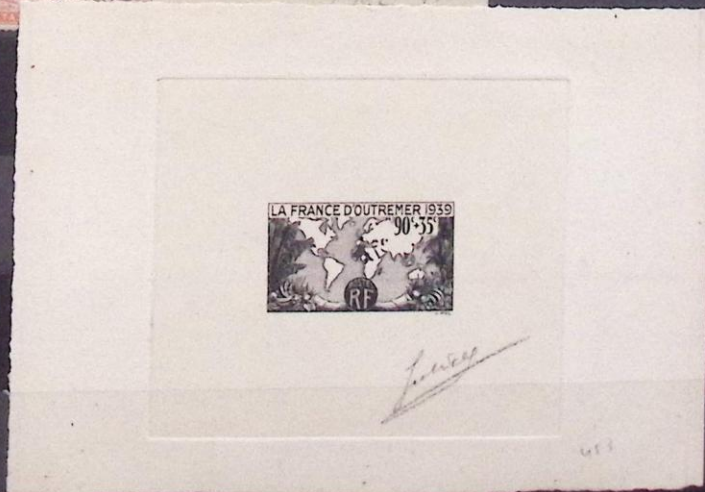
Atelier de Fabrication des Timbres-Postes - Paris



J. Phelan











N° 10
Prix
Cote 2256
Cat. 50



Cote
2016
350 €
Signé

sacrilés.
tiques
Article.)
Bul-

velle d
ques a
le pou
C'est
nos con
nue por
vient de
il s'en e
Les ho



se produirait,
ou une complét
d'ordre de la révo
geons à former
ment, dans chaq
canton. Entende
dèrent leur man
partout l'exemple
avec tous les h
ganiser. P

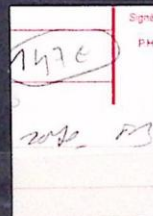
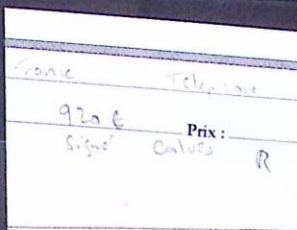
Mardi 13 Juillet 1869.

BUREAUX DU JOURNAL
A CHALON,
Rue Fructidor, 1.
9

Les lettres et envois doivent
être affranchis.







Ce télégramme peut circuler à Paris, sous les timbres
de l'Administration postale.



CE TÔTÉ EST EXCLUSIVEMENT RÉSERVÉ À L'ADRESSE
SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE
CARTE-TELEGRAMME



AC. *Reynaud*
31, avenue de Laboulaye

mais

PARIS

N° 711.
616-J. 21776-32.
[120 x 75]

Le port est gratuit.
Le facteur doit remettre un récépissé à souche
lorsqu'il est chargé de recouvrer une taxe.

POSTES,
TÉLÉGRAPHES
ET TÉLÉPHONES.

Télégramme

M.

Télégraphie privée.

Il n'y a rien à payer au porteur.

Messieurs
Salzedo Pères
(Bayonne)

(Imprimés. — Modèle n° 329.)

POSTES, TÉLÉGRAPHES
ET TÉLÉPHONES



PAIX DES HOMMES

M. La Bourghes
Chamban s. Cognac
H^{ie}toire

JAMBOREE DE LA PAIX
FRANCE

POSTES - TÉLÉGRAPHES - TÉLÉPHONES

Monsieur Bernard

rne

rue Jennies
à Chelmsford par bons
Saints BB up



BUREAU de

caise.....

gère.....

se (..... mots).....

mandation.....

de réception.....

ent.....

TOTAL.....

1	50
1	50

Barrabie

demain à une heure, nous serons à

Dinguin

Hotel de France

Timbre



TELEGRAMME

BUREAU de

Taxe.....

Charges spéciales

- Française.....
- Etrangère.....
- Reponse (mots).....
- Recommandation.....
- Accusé de réception.....
- Expres.....
- Copies.....
- Chargement.....

TOTAL.....



POSTES - TÉLÉGRAPHES - TÉLÉPHONES

710/F1
819
1417

N° 819.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

POSTES, TELEGRAPHES ET TELEPHONES.

SERVICE.



M

L

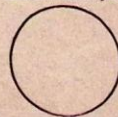
N° 665.

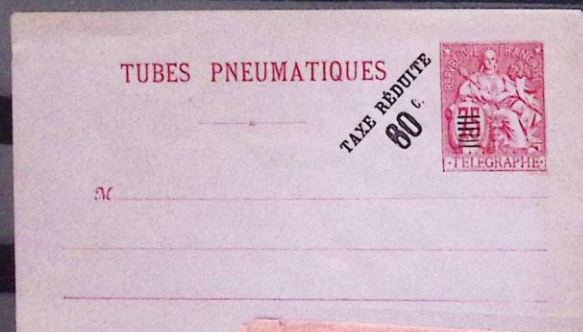
POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

SERVICE PNEUMATIQUE
DE PARIS.

BUREAU N°

Visiter de bureau d'origine.









"LA SEMEUSE" d'après ROTY
35^e Anniversaire : 1^{er} Avril 1903 - 1^{er} Avril 1938





SOCIÉTÉ DES SOURCES
de NEYRAC-LES-BAINS
(Ardèche)



8 N° 580

R

Monsieur le Docteur JOSEPH ROZIER

II, rue Henri Faisan, II

PAU

(B.P)



OFFICE NATIONAL
DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE
SERVICE DÉPARTEMENTAL DE L'ORNE
Ché Administrative
61013 ALENÇON CÉDEX



2.00

Loi du 29 Mars 1889
Décret du 16 Avril 1889
SIMPLE TAXE
à la charge du destinataire



Monsieur Georges CHAUVIN
Moutiers au Perche
61110 REMALARD

75 PARIS 06
CHERCHE-MILIT

1 6 0 1 3 8

TIMBRE TAXE



Ed. du Cherche Milit
Service de Presse
87 rue d. Serres
75006 PARIS





101



101







France



CENTENAIRE DU
TIMBRE-POSTE
FRANÇAIS
1849-1949





Monsieur le Maire

²⁵
St Christophe sur Roe





Auguste Royer

Michel A. Rougerie

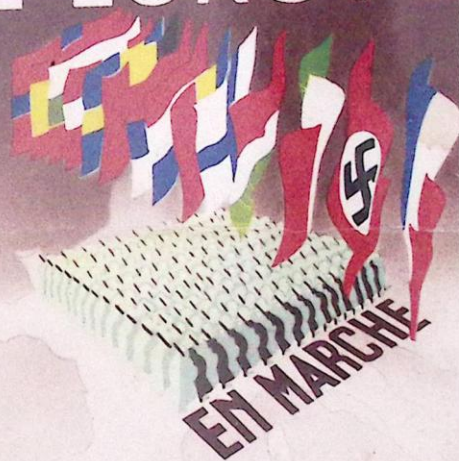
66117



1 G 1



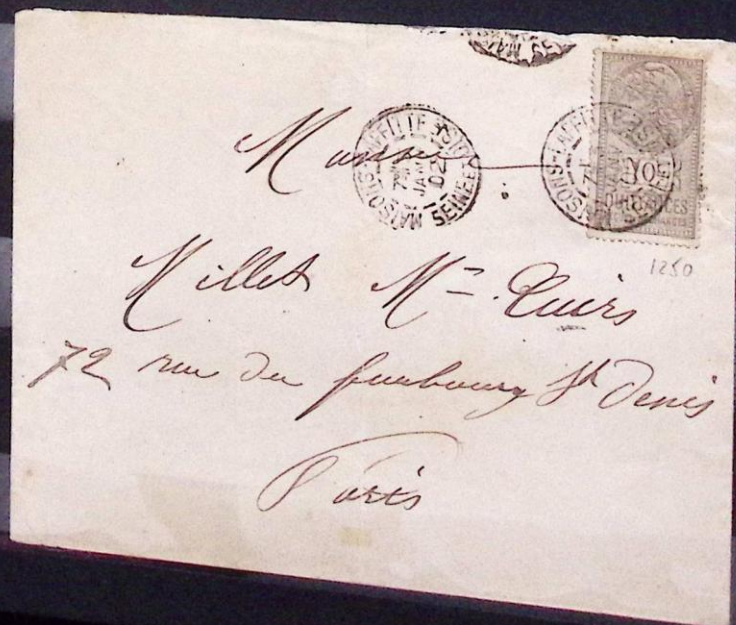
L'EUROPE



EN MARCHÉ

CONTRE LE BOLCHEVISME





N° 2
Prix _____
Cote 551.6
Cat. 2005
Dallay



N° 4
Prix _____
Cote 925.6
Cat. 2006
Dallay



N° 5
Prix _____
Cote 325.6
Cat. 2006
Dallay



N° 7
Prix _____
Cote 35.6
Cat. 2005
Dallay



N° 8
Prix _____
Cote 665.6
Cat. 2006
Dallay
signé



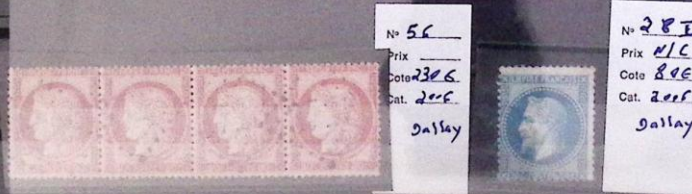
650 145



cote : _____



cote : _____



TYPE 1

N° 60

Prix N

Cote 1356

Cat. 2006

Dallay

signé

TYPE 1

N° 65

Prix N

Cote 16000

Cat. 2116

Dallay

TYPE 1

N° 66

Prix N

Cote 6356

Cat. 2006

Dallay

signé

chambre

TYPE 1

N° 69

Prix N

Cote 11000

Cat. 2006

Dallay

signé

2800



N° 168

Prix N/C

Cote 2856

Cat. 2006

Dallay

Impression

Digitalise

N° 168

Prix N/C

Cote 1306

Cat. 2116

Dallay

chambre

N° 32

Prix N/C

Cote 1156

Cat. 2006

Dallay

signé

N° 234

Prix N/C

Cote 1356

Cat. 2116

Dallay









Le timbre photographié ci-dessus
est un numéro 84 de FRANCE
d'après le catalogue Yvert et
Tallier 1973, 1c noir sur BLEU
de PRUSSE, au type Sage(II) de
1877 - 1880.

Ce timbre est neuf. Il est garanti
authentique. Il est bien centré.
Déjà signé de BRUN et POIST, nous
l'avons contresigné.

PARIS, le 23 JANVIER 1973.

SERGE PASCO ET
24, Galerie de Chartres
(Palais Royal) - PARIS-1^{er}
Tél. RUC 36-34

S. Pasco



cote : *1800*

BELLE JARDINIERE

2, Rue du Petit-Né, PARIS



Marianne Merle

51, Rue du Four

10^e Paris

Imprimerie
CARTE POSTALE

Ce côté est exclusivement réservé à l'adresse



Mademoiselle

Martha Gourné

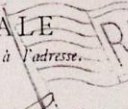
158, Avenue Victor Hugo

XVI^e Arrondissement

10^e

CARTE POSTALE

Ce côté est exclusivement réservé à l'adresse

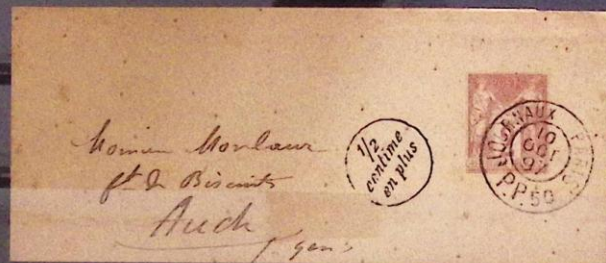


Mademoiselle E. Galtet

51 rue du Four

Paris

10^e



Mardi 20 Février 1872

S

UN NUMERO
Affranchi par la Poste
15
CENTIMES

BUREAUX

Angle des rues de Cloriette et des Ebrardet

A CHALON-SUR-SAONE



Pigeon-gramme
dépêche non munie d'écrit
de papier. Un page d'écrit
voyager. Un page d'écrit
Défaut, mais bel aspect 220 c



POSTES
1
CENTIME

POSTES
2
CENTIMES

POSTES
4
CENTIMES

POSTES
5
CENTIMES

POSTES
10
CENTIMES

POSTES
20
CENTIMES

POSTES
25
CENTIMES





nr 90
Ces deux
Recevez
100-15
1/2



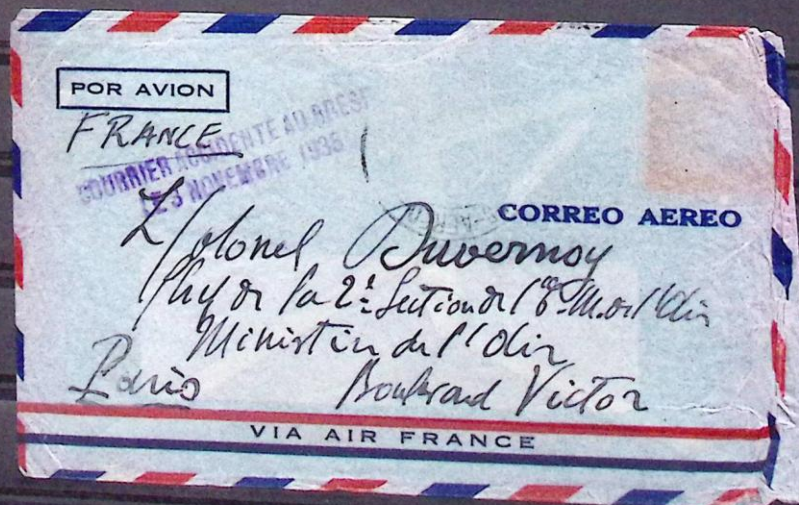
Neufs x
x
(x)





FRANCE - N° 26* : 2 c rouge brun, Abeille sur la couronne .





Banque
de France
Paris

Impress



Monsieur Viot
72 Avenue Chiers

4484

(Larthe)

L. Mans

40)

60635



Le port des lettres
est en sus du
tarif de la poste
française.

CLIPPER"

IND-AMERICA LINE

Mr W. Schwingel

Centre des Etrangers

Ambleteuse

France

p/a

VIA AIR MAIL

Roode Kruis

den Haag

Hollands





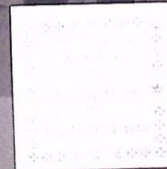
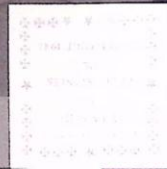


PIPE



N° _____
Prix _____
Cote _____
Cat. _____
Signé







Chambre de Commerce
et d'Industrie
10 cent.
TAXE
D'ACHEMINEMENT
de Saint-Denis
et de la Réunion-Martinique

GRÈVE DES P.T.T.
mars 1968 avril
Courrier Commercial
Taxe
d'acheminement
0,50
par voie maritime
Corse-continent

GRÈVE DES P.T.T.
mars 1968 avril
Courrier Commercial
Taxe
d'acheminement
0,50
par voie maritime
Corse-continent

**CAUSE
de
GREVE**
LETTRE A DESTINATION
DE L'ETRANGER

AFFRANCHE EN FRANCE
POSTÉE HORS FRONTIERE
POUR ACHÈMEMENT

**CAUSE
de
GREVE**
LETTRE A DESTINATION
DE L'ETRANGER

AFFRANCHE EN FRANCE
POSTÉE HORS FRONTIERE
POUR ACHÈMEMENT

GRÈVE DES P.T.T.
mars 1968 avril
Courrier Commercial
Taxe
d'acheminement
0,50
par voie maritime
Corse-continent



CHAMBRE DE
COMMERCE
10c.
AMIENS

CHAMBRE DE
COMMERCE
10c.
AMIENS

Chambre de Commerce
et d'Industrie de St-Denis
0,10 F
TAXE
D'ACHEMINEMENT



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
DE LA HAUTE-SAÔNE
0,20 F
TAXE
d'acheminement

Chambre de Commerce
et d'Industrie
10 cent.
TAXE
D'ACHEMINEMENT
de Saint-Dié
et de la Haute-Saône

Chambre de Commerce
et d'Industrie de St-Dié
0,10 F
TAXE
D'ACHEMINEMENT



6 Mars 1989
BASTIA-NICE

MODÈLE
N° 1



UNIVATELY FORWARDED
EMERGENCY MAIL
FROM JERSEY

CONTRIBUTION AUX FRAIS
DE POSTE GÉNÉRALE
9 F 60

LA POSTE DE JERSEY
Les communications des communications
concernant la poste britannique, ce qui a
été transmis de Jersey par la poste française
par des moyens improvisés et coûteux. La poste
totale engagée pour vous avec parvenir la présente
situation aux environs de 9,60 F. Aussi, et bien que ce
transport ait un caractère purement bénévole, nous
soulignons que vous permettez en charge votre part de
frais, si vous y êtes disposés et si vos moyens le
permettent, en adressant 2 coupons réponse à nos
bureaux, sous enveloppe fermée au nom de M. S. L. L.
Poste restante, PARIS 5^e, Bureau 28, 2, rue de la Harpe
avant le 20 Février.

POSTE

BONNET

100 FR 31

Chambre de Commerce et d'Industrie

taxe

d'Acheminement

COULMERS

Monsieur

J'ai appris
Chambre de Commerce émises a Sa
postales de fin 1974.

Dans cette
postées a la mairie qui se ch
de commerce la plus proche, ce
la distribution. En plus du
re il devait etre apposé un

Une circulair
bres de commerce de faire paye
postes en grève. Il y a eu en
timbre qui a continué a etre ap
surcharge en rouge "Service p

La photocopie
réellement servi et c'est la se
la circulaire précisée plus haut



D.P.I 37 av Mai POCH
06000 NICE

Pays : FRANCE N° :
Cote : Prix : 600
bleu lait bleu rw creme, bande
roulette de points. 1 pli d'adh.





FRANCE
: 181

y :

++

ion : Faux de Marseille



PAYS : FRANCE

N° Yvert : 138

N° Dallay :

Qualité : ++

Observation : Faux de Turin



tel/fax 05 59 59 22 87

PAYS : FRANCE

N° Yvert : 199

N° Dallay :

Qualité : ++

Observation : Faux de Marseille



tel/fax 05 59 59 22 87

PAYS : FRANCE

N° Yvert : 283

N° Dallay :

Qualité : ++

Observation : Faux de Barcelone



tel/fax 05 59 59 22 87



PAYS : FRANCE

N° Yvert : 138

N° Dallay :

Qualité :

Observation : *Annulé hexagones*

Côte :

Prix : *10 €*



Côte Basque Philatélie 1 rue de la monnaie 64100 Bayonne tel/fax 05 59 59 22 87 naie 64100 Bayonne tel/fax 05 59 59 22 87

N° 819.
100-611-1923.
[100 x 125]

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES.

28/20.

SERVICE.



Mademoiselle Tarpino

~~L'Amour et la Paix~~

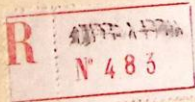
de France

200

N° 819.
100-611-1923.
[100 x 125]

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES.



SERV



Monsieur M. Milliet



47 Grande Rue



Evaton

(Young)

400



CERTIFICAT D'AUTHENTICITÉ

Établi le 05/03/2010

N° 1078.

ADMIN
DES

Le directeur
le directeur



(1)
(2)
domic



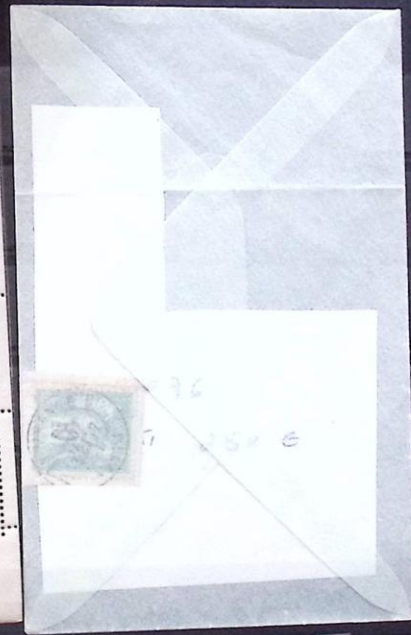
A Paris.

t 18 sarl

VAIS du 1er

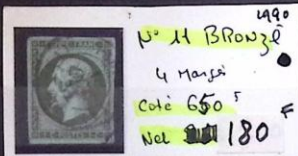
y l
evé
ée p
isne

as relatée.





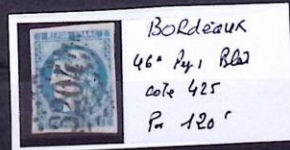
Bordeaux
46° 44' 10"
cote 606
P. 40'



1990
N° 11 Bronze
4 Marcs
cote 650 F
Net 180 F



N° 4 Bleu 1990
Superbe des grilles
Cote 250 F
Net 135 F



Bordeaux
46° 44' 10"
cote 425
P. 120'



N° 25
Prix _____
Cote _____
Cat. _____



N° 68
Prix _____
Cote 1500
Cat. 2000
Dallay

Allons enfants de la Patrie
Le jour de gloire est arrivé
" La Marseillaise "



LOT de 45
IVE la LIBERTÉ

✉️ *Acus Timbre de Guern obl. Dunkerque ordonnance de 350€*
no 112 + 116 obl. Chyvelde 778

Monsieur
Alphonse Buttel
Glaine d'Estre
Chyvelde



583

R. F.



IL OT
de
Nazaire



LA CENTRALISATION DU LIVRE
(rayon philatélique)
LA BAULE-sur-MER
près ST-NAZAIRE

(Loire-Inférieure)
Bretagne
FRANCE

R BAIZ / MER
266



PAYS : FRANCE

N° Yvert : 1233

N° Dallay : 1257 I b

Qualité :

Observation : sur la rose

Côte : 125 F

Prix : 80 F



Côte Basque Philatélie 1 rue de la monnaie 64100 Bayonne tel/fax 05 59 59 22 87



N° 32 Rose Carminée
30 c.
Napoleon III
Tête laurée
côte 25 F
P. 125 F



N° 50. 250 c. 12mm
Noir
côte 250 F
T B
P. 95 F



17a 12
N° 31 orange
X-supplé
oblitération
P.C. 930
Gondar et Rénier
(Calvados)
Px Net 100 F



N° 20 R
5-vert
c. 70.
P. 35 F



1811 -
Vente sur Réserve
N° 35
côte 600.
P. 150.



N° 819.
100 611-1925.
[133 x 125]

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES.

SERVICE.



M^x Vergelot

Nièrennes

111

N° 819.
100 611-1925.
[133 x 125]

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES.

SERVICE.



Madame Pernand

Auxerre

120

Yonne



PAYS : FRANCE
 N° Yvert : 107
 N° Dallay :
 Qualité : (4)
 Observation : Annulation hexagonales
 Côte :
 Prix :
 Côte Basque Philatélie 1 rue de la monnaie 64100 Bayonne tel/fax 05 59 59 22 87

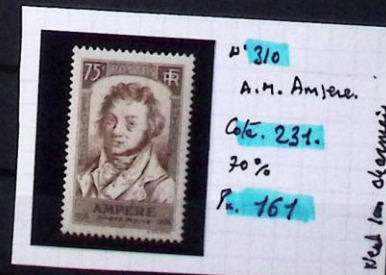


64100 Bayonne tel/fax 05 59 59 22 87





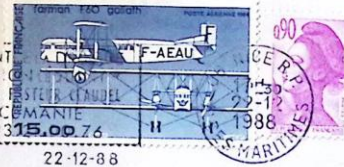
Exposition 1





LOLLINI
Villa Cimarosa
Av. Michel-de-Cimiez
06000 NICE - FRANCE

LUTTE CONT
« OPERAT
ASSOCIATION FISTE KAUDEL
TOXICOMANIE
TEL : 9315.00.76



19 DEC. 1988

AJACCIO - NICE

NICE
R.P. 9739

CABINET LECHNER
19 RUE de BOURGOGNE
F-67540 OSTWALD

X^e ANNIVERSAIRE : 14-15-16 AOUT 1943-1953

VIA POSTE REST.
PRIVEE CHAMBRE
DE COM. SAUMUR

EXPOSITION PHILATÉLIQUE
SAUMUR 14-15-16 AOUT 1953
ENVELOPPE COMMEMORATIVE ÉDITÉE POUR LE DIXIÈME
ANNIVERSAIRE de l'ÉMISSION du TIMBRE PERFORÉ de SAUMUR

Le seul timbre officiel des trois perforés existant
en France. Il a été mis en vente dans un bureau
de poste, les 14, 15 et 16 août 1943, sous le
contrôle du Receveur Principal, pour l'affranchisse-
ment des lettres, imprimés, journaux et plis recom-
mandés, acheminés et distribués par les postiers.
Le cachet postal spécial a été autorisé par le
Ministère des P. T. T. en août 1943.



GREVE P.T.T. 1953
---NON AFFRANCHI---
Faute de timbre.
A percevoir
---SIMPLE TAXE---
PAR TRANSP. ROUTIER

G. Vasselleff
Saumur

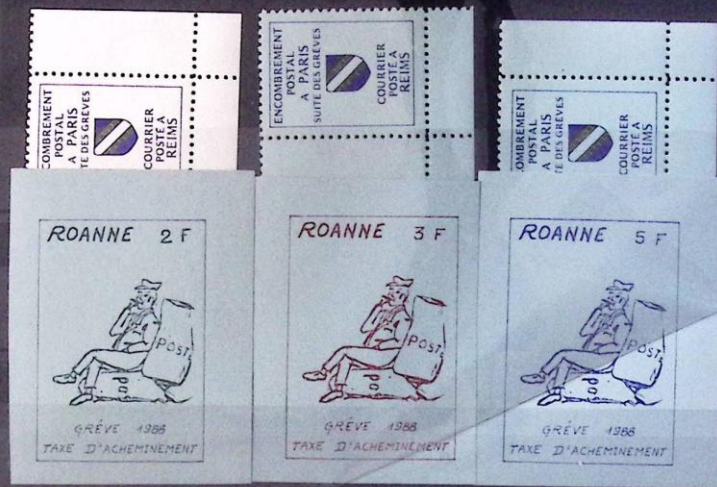
SON GARROUSEL
SES VINS
SES MUSEES



Chambre de
Commerce et
d'Industrie
100
Taxe
d'Acheminement
COURRIER COMMERCIAL
DE
ROYAN

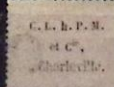
Chambre de
Commerce et
d'Industrie
100
Taxe
d'Acheminement
COURRIER COMMERCIAL
DE
BERGERAC











Paris
vive 2/10/16
6/10 F 19/50





PAUL
CENTRE D'INSTRUMENTS
R 1193 5 5



35/180
N° 1193 7/8
Cote x 2
Cat. 1013

N° 31	★★	Total
C. 80-	TC	ligne
P. 40-	⊙	
les mentions utiles		
superb. 24.611.100.000 5055		Total page





SERVICE
DES
POSTES, TÉLÉGRAPHES
ET TÉLÉPHONES

Chèques Postaux

N° 86

FRANCHISE DE PORT

PARIS 379 04

Mr Grand Talart

~~10 rue de la Harpe~~

Seine

Hôtel de la Plage au Fort
Maison - Alfort

D. 1004-44.

CARTE POSTALE

Mod. N° 26

DISPENSE D'AFFRANCHISSEMENT

(Application de la Législation de
la Sécurité Sociale)

M^{lle} Piet Augusta
Q^{ue} la Gargale.

Le Boucan 188







25 c S.G. brun-jaune, lettres A de FRANCAISE
blanches.









N° 62
Prix 20.50
Cote 30.00
Cat. TYPE 1





26

Monsieur A. Quertant. 12)
Capitaine en retraite 406
-170-Rue Laurendeau-170-
(Somme) Amiens. (France) 3237



cote : _____



cote : _____



cote : _____





Versailles
CHATEAU
Congres de
la paix
28/6/1919



N° 263
Prix N/C
Cote 200€
Cat. 200€
Dallay



N° 258
Prix N/C
Cote 81€
Cat. 200€

N° 243 I
Prix N/C
Cote 150€
Cat. 200€
Dallay



N° 272
Prix N/C
Cote 150€
Cat. 200€
Dallay



N° 252 I
Prix N/C
Cote 315€
Cat. 200€
Dallay





N^o 122
 Prix N
 Coto 286
 Cat. 286
 DALLAY
 - Signe-
 chemin



N^o 112
 Prix N
 Coto 2956
 Cat. 286
 DALLAY



N^o 130
 Prix N
 Coto 806
 Cat. 286
 DALLAY

	TYPE 2 N° <u>73</u> Prix <u>N/C</u> Coto <u>2006</u> Cat. <u>2006</u> Dailay		TYPE 2 N° <u>78</u> Prix <u>N/C</u> Coto <u>5506</u> Cat. <u>2006</u> Dailay		TYPE 2 N° <u>216</u> Prix <u>N/C</u> Coto <u>5006</u> Cat. <u>2006</u> Dailay
	TYPE 2 N° <u>75</u> Prix <u>N/C</u> Coto <u>2050</u> Cat. <u>2006</u> Dailay		TYPE 2 N° <u>75</u> Prix <u>N/C</u> Coto <u>3006</u> Cat. <u>2006</u> Dailay Signe		TYPE 2 N° <u>81</u> Prix <u>N/C</u> Coto <u>1356</u> Cat. <u>2006</u> Dailay Signe Brown

	TYPE 2 N° <u>80</u> Prix <u>N/C</u> Coto <u>1206</u> Cat. <u>2006</u> Dailay		TYPE 2 N° <u>80</u> Prix <u>N/C</u> Coto <u>1206</u> Cat. <u>2006</u> Dailay		TYPE 2 N° <u>64</u> Prix <u>N/C</u> Coto <u>276</u> Cat. <u>2006</u> Dailay
	TYPE 2 N° <u>96</u> Prix <u>N/C</u> Coto <u>856</u> Cat. <u>2006</u> Dailay		TYPE 2 N° <u>252</u> Prix <u>N/C</u> Coto <u>1406</u> Cat. <u>2006</u> Dailay		TYPE 2 N° <u>95</u> Prix <u>N/C</u> Coto <u>856</u> Cat. <u>2006</u> Dailay



N° 32 11
Prix _____
Cote 2156
Cat. 2006
Dallay
signé



N° 32 11
Prix _____
Cote 6006
Cat. 2006
Dallay



N° 36
Prix N/C
Cote 606
Cat. 2006
Dallay



N° 37 11
Prix N/C
Cote 1206
Cat. 2006
Dallay



N° 45
Prix _____
Cote 1356
Cat. 2006
Dallay



N° 5
Prix _____
Cote 506
Cat. 2006
Dallay



N° 40 11
Prix _____
Cote 1106
Cat. 2006
Dallay



N° 46
Prix _____
Cote 3106
Cat. 2006
Dallay
signé



N° 37 11
Prix _____
Cote 2356
Cat. 2006
Dallay
signé



N° 49
Prix _____
Cote 4506
Cat. 2006
Dallay



DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES

MANDAT DE POSTE N° DE SÉRIE (079,118)

(Appiquer ci-dessous les timbres horizontaux.)

Bureau : **LA JUSTICE-MULHUS** Département : **LOT**

à **Paris**, d'envoyer à **Lebedev**, a versé

la somme de **100 francs**

pour être payée à **M. Paul Risse**

à **Paris**

100

POSTES ET TÉLÉGRAPHES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° DU MANDAT **[196]** **MANDAT DE POSTE** N° DE SÉRIE (957.765)

(Appiquer ci-dessous les timbres horizontaux.)

Bureau : **PARIS 14** Département : **Paris**

à **Paris**, d'envoyer à **Paris**, a versé

la somme de **1 franc**

pour être payée à **M. Artus**

à **Paris**

ou dans tout autre bureau de poste.

Le **29 Septembre 1897**

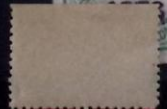
(1) Coller à l'encre par le bureau payeur.
(2) Rayer la somme en lettres toutes les six lettres.

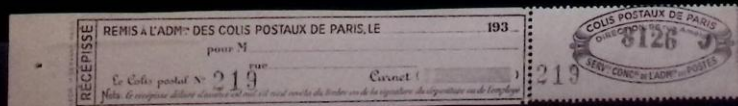
PARIS 14
29 SEP 97
LOPENA















REMIS A L'ADM^{re} DES COLIS POSTAUX DE PARIS LE 193

RÉCÉPISSE pour M. _____

N^o _____

le colis postal N^o 511 (Cont. 3355 0)

NOTE. Ce récépissé délivré d'avance, est nul s'il n'est revêtu
de l'ordre ou de la signature du dépositaire ou de l'employé.

511

511

MESSAGERIES
RADIO
PARIS INTER
AU CAPITOL
Rue Oudinot
Tél. : 734.95.57
Tél. : 734.95.57

er de Serbie

8168

21/1
306

1.05°
0.25 Paris
Plus 0.00°
Chemin de Fer
5 Kilos Gare

0.85°
0.25 Paris
Plus 0.00°
Chemin de Fer
3 Kilos Gare

1.10°
0.25 Paris
Plus 0.05°
Chemin de Fer
3 Kil. Domicile

0.50°
0.25 Paris
Plus 0.25°
Correspondance
BANLIEUE

1.30°
0.25 Paris
Plus 1.05°
Chemin de Fer
5 Kil. Domicile

CHÉMIN DE FER DU MIDI
SERVICE DES COLIS POSTAUX

Monsieur *Mme de la Roche*
 rue *Château de la Roche*
 à *Wiesbaden*
 par *Wiesbaden*
 Département d *Wiesbaden*

Service entre la FRANCE et les PAYS
 DE L'UNION POSTALE UNIVERSELLE

COLIS POSTAL

RÉCEPISSE

Service entre la FRANCE et les PAYS
 DE L'UNION POSTALE UNIVERSELLE

COLIS POSTAL

RÉCEPISSE

RECEPISSE à remettre à l'EXPÉDITEUR
 PARTIE A REMPLIR PAR L'EXPÉDITEUR

Désignation du Colis *Mariage de la Roche*

Remboursement *0.760*

Valeur déclarée *0.760*

Colis postal
 de 3 à 5 k. *0.760*

à domicile *Wiesbaden*

Date de l'expédition *12 NOV 01*

Paris

CHÉMIN DE FER DE L'ÉTAT, DE L'EST, DU MIDI, DU NORD
 ORLÉANS, DE L'OUEST et de PARIS-LYON-MEDITERRANÉE

COLIS POSTAL
 à destination de l'ÉTRANGER

RÉCEPISSE
 à remettre à l'Expéditeur.

DÉSIGNATION DU COLIS
 (à remplir par l'Expéditeur).

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT
 (à remplir par la Gare).
114

(Place réservée au timbre à date de la
 gare de départ).

TAXE PERÇUE

Transport *0.10*

Timbre *0.10*

1.10

NOTE. — En cas de perte ou d'avarie d'un colis, l'indemnité à allouer ne peut dépasser 15 francs (loi du 3 mars 1881).
 Aucune réclamation ne peut être examinée sans la production du présent récépissé.

COLIS POSTAL DE PARIS

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES

8100

LEAVY CONCH. RELIANT. SUPPL. 4





Remis à l'ADMINISTRATEUR des COLIS POSTAUX de PARIS, le 193

RECEPISSE pour M. _____

n° _____ Rue _____

à _____

le colis postal 1097 (carnet _____)

NOTA : Ce récépissé, délivré d'avance, est nul s'il n'est pas revêtu du timbre ou de la signature du dépositaire ou de l'employé.

N° d'origine _____

COLIS POSTAUX DE PARIS

N° d'ordre 1097

96 Rue Amélot

Remis à l'ADMINISTRATEUR des COLIS POSTAUX de PARIS, le 193

RECEPISSE pour M. _____

n° _____ Rue _____

à _____

le colis postal n° 2124 (carnet _____)

NOTA : Ce récépissé, délivré d'avance, est nul s'il n'est pas revêtu du timbre ou de la signature du dépositaire ou de l'employé.

N° d'ordre 2124

COLIS POSTAUX DE PARIS

96, Rue Amélot

N° d'origine _____

Remis à l'ADMINISTRATEUR des COLIS POSTAUX de PARIS, le 193

RECEPISSE pour M. _____

n° _____ Rue _____

à _____

le colis postal n° 2103 (carnet _____)

NOTA : Ce récépissé, délivré d'avance, est nul s'il n'est pas revêtu du timbre ou de la signature du dépositaire ou de l'employé.

N° d'ordre 2103

COLIS POSTAUX DE PARIS

96, Rue Amélot

N° d'origine _____

Remis à l'ADMINISTRATEUR des COLIS POSTAUX de PARIS, le 193

RECEPISSE pour M. _____

n° _____ Rue _____

à _____

le colis postal n° 2002 (carnet _____)

NOTA : Ce récépissé, délivré d'avance, est nul s'il n'est pas revêtu du timbre ou de la signature du dépositaire ou de l'employé.

N° d'ordre 2002

COLIS POSTAUX DE PARIS

96, Rue Amélot

N° d'origine _____

COLIS POSTAUX DE PARIS POUR PARIS

N° d'Ordre 18

N° de Dépt 85

REMOURSEMENT

200 Bureau d'Expédition - 100, rue de la Poste

COLIS POSTAUX DE PARIS POUR PARIS

N° d'Ordre 29

N° de Dépt 60

REMOURSEMENT

200 Bureau d'Expédition - 100, rue de la Poste



C.C. 340

BULLETIN D'EXPÉDITION

EXPÉDITEUR
(Nom et adresse)

M

KERUT Paris

dep

DESTINATAIRE
(Nom en MAROCAINES
et adresse)

M^{re}

Léon Vaut

Annonces

dep

(Suisse)

Gare destinataire

dep

REMBOURSEMENT
(en toutes lettres)

NATURE DU COUS ET DE LA MARCHANDISE

POIDS DU COUS

Fertile de colis

POIDS TOTAL

TAXE TOTALE

Remise le

19

à h

Signature :

DÉCLARATION DES TAXES ET IMPRIMÉES A

GARE DE SORTIE S.N.C.F.

GARE DESTINATAIRE

0761

COLIS

BOLE



GRANDS RÉ

MIDI 4 7250

Petits Colis

0045

Tarn

du 80

5 F. 793

Port payé.

Nom et adresse



CCP	ALPHA 1	ALPHA 2	150	Signe
A	TYPE			
B	DATE			
C				
D				
E				

Soc Omnibus ESSAI en bleu sur
bleu card. papier carton 803



CERES



PTT MINISTÈRE DES POSTES TÉLÉGRAPHES & TÉLÉPHONES PTT
CARNET DE
20 TIMBRES-POSTE DE 15 F = 300 F.

S 1 - Concessionnaire - Imprimeur



PTT MINISTÈRE DES POSTES TÉLÉGRAPHES & TÉLÉPHONES PTT
CARNET DE
20 TIMBRES-POSTE DE 15 F = 300 F.

S 1 - Concessionnaire - Imprimeur



PTT MINISTÈRE DES POSTES TÉLÉGRAPHES & TÉLÉPHONES PTT
CARNET DE
20 TIMBRES-POSTE DE 15F = 300 F.

*joignez à votre lettre
recommandée un billet*

DE LA
**LOTÉRIE
NATIONALE**

*Vous ferez plaisir à
votre correspondant*



MINISTÈRE DES POSTES
 TÉLÉGRAPHES & TÉLÉPHONES
CARNET DE 20 TIMBRES-POSTE
DE 0F65 = 13 FRs

LOTÉRIE NATIONALE

*Achetez Onze Francs les
DIXIÈMES*

GUEULES CASSÉES

AVEUGLES-AMPUTÉS-TREPANÉS
 PLUS GRANDS INVALIDES

Garantie - Sécurité

20, RUE D'AGUESSEAU, PARIS



DELRIEU, 36, Rue des Artistes, PARIS (147)

N° *Défaut*
 Date *L'Impression*
 Net
 FICH' NET



Carnet de 20 timbres poste de 0.50 = 10 frs

1770 1835



DE L'ÉPOQUE FÉODALE
A NOS JOURS

HISTOIRE de la CHEMISE
Imagée par Joseph HEMARD

A LA TOILE D'AVION
C^{ie} Commerciale des Pays du Nord
2, rue du Mail - PARIS



Carlos Courmont - Concessionnaire - 28, Rue Bergère - Paris 9^e

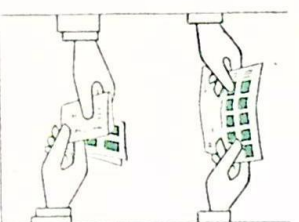


MINISTÈRE
DES
P T T

10
timbres-poste
de 12f. = 120 f.

Le timbre-poste de 12 francs représente l'effigie d'un roi de France. Il est composé de 10 timbres-poste de 12 francs, non compris la date et la signature.

Pour donner à votre lettre la forme d'un aigle, la posez comme indiqué ci-dessus.

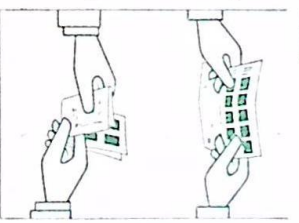


1010
MINISTÈRE
DES
P T T

10
timbres-poste
de 12f. = 120 f.

Le timbre-poste de 12 francs représente l'effigie d'un roi de France. Il est composé de 10 timbres-poste de 12 francs, non compris la date et la signature.

Pour donner à votre lettre la forme d'un aigle, la posez comme indiqué ci-dessus.





LA POSTE  PARTENAIRE OFFICIEL
DES XVI^e JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

10 TIMBRES 10 F D

4 à 2,30 - 4 à 0,10 - 2 à 0,20

▲ OUVRIRE CI ▲

LA POSTE  **AUTOCOLLANT**

7 TIMBRES À VALIDITÉ PERMANENTE
(et un complément de 0,70 F)
LETTRES DE 20 G. POUR LA
FRANCE ET LES DOM.TOM

20 F

▲ OUVRIRE CI ▲

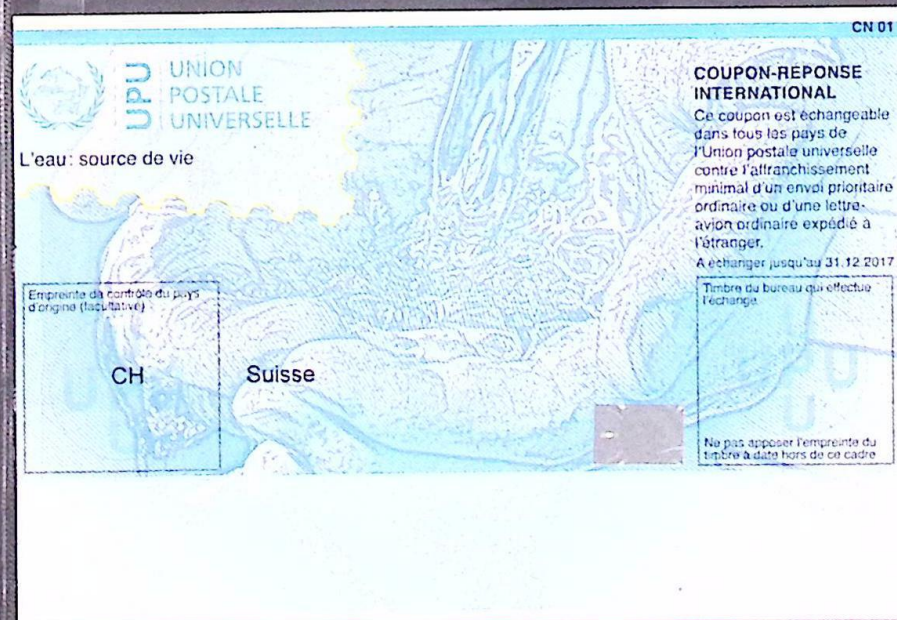
LA POSTE  **D**

**10 TIMBRES À VALIDITÉ
PERMANENTE**

Lettres de 20 g pour la FRANCE et les
DOM.TOM

▲ OUVRIRE CI ▲

 					TARIF DU 11 JANVIER 1990			9
Jusqu'à	20 g	50 g	100 g					
LETTRE *	2,30	3,80	5,70					
PLI NON URGENT	2,10	2,80	3,80					
* FRANCE ET PAYS DE LA CEE								



UNION POSTALE
UNIVERSELLE

Empreinte de contrôle du pays
d'origine (facultative)

FR

France

La lettre—une voie vers l'alphabétisation

CN 01
**COUPON-RÉPONSE
INTERNATIONAL**

Ce coupon est
échangeable dans tous les
pays de l'Union postale
universelle contre
l'affranchissement minimal
d'un envoi prioritaire
ordinaire ou d'une lettre-
avion ordinaire expédié à
l'étranger.

A échanger jusqu'au 31.12.2006

Timbre du bureau qui effectue
l'échange

Ne pas apposer l'empreinte du
timbre à date hors de ce cadre

N° 514.

AVIS DE RÉCEPTION
D'UN OBJET
CHARGÉ OU RECOMMANDÉ.

Pour le bureau de _____

Département _____

PARIS RP. 13

25. 4. 17

(1256) 2015

PAYS : FRANCE

MONTENEGRO

N° Yvert 3

N° Dallay :

Qualité :

Observation

Côte :

Prix :

Côte Basque Philatélie 1 rue de la monnaie 64100 Bayonne tel/fax 05 59 59 22 87



PAYS : FRANCE

MONTENEGRO

N° Yvert : 1

N° Dallay :

Qualité : ++

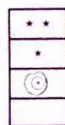
Observation :

Côte :

Prix :

Côte Basque Philatélie 1 rue de la monnaie 64100 Bayonne tel/fax 05 59 59 22 87





US 4 Annonceuse officielle cad US violet (May 20 1945) sur
fragment de télégramme. TB.
Côte Dally

5682

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
POSTES, TÉLÉGRAPHES, TÉLÉPHONES
EXPEDITIONARY FORCE (M) (FM)

CHARGE: 25 Fr.
for a complete
message to
any address in
U. S. A.

25c POSTES
15c 80c
At:
To:
By:

PAYS: FRANCE

N° Yvert: 2

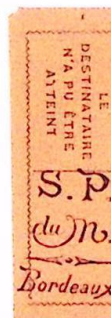
N° Dally:

Qualité: +

Observation:

Côte:

Prix:



ENEARLO



Côte Basque Philatélie 1 rue de la monnaie 64100 Bayonne tel/fax 05 59 59 22 87

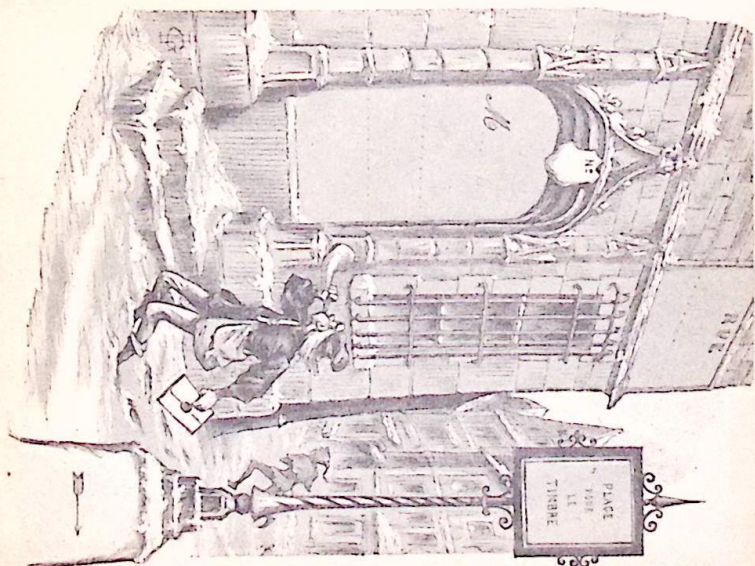
Sarcelles n° 12 O cad " Allevard 29 Dec
 TB S.C.



Collection Graville

Médus D'après

Série II n° 9





Taxes postales:

RÉGIME INTERNATIONAL
Lettres : (Poids max. 2 kg)

RÉGIME INTÉRIEUR
Lettres » (Poids max. 1,5 kg)
Imprimés » (Poids max. 3 kg)

DROITS DE RECOMMANDATION:
 LETTRES (intérieur) 1, — fr
 » (international) 1,50 »
 IMPRIMÉS (intérieur) 0,40 »
 » (international) 1,50 »

Cartes-postales illustrées
INTÉRIEUR
 Verso illustration : au recto :
 a) 5 mots plus date et sign. . . 15 cts
 b) plus de 5 mots 40 »
ÉTRANGER
 a) sans correspondance ou
 avec 5 mots de politesse . . 20 cts
 b) avec correspondance . . . 40 »

Cartes-postales
 Intérieur 40 cts
 Étranger 90 »

JUSQU'À 20 gr

COPYRIGHT 1952 BY ROMARON PARIS 16^e, 16, RUE DE LA NATION

Expédié par l'éditeur
(% Tact)

REVUE ÉCONOMIQUE FRANCO-SUISSE
Organe de la Chambre de Commerce Suisse en France

BULLETIN MENSUEL

10, Avenue de l'Opéra - PARIS
44, Rue Molière - LYON



Monsieur Max HATTMANN
Case postale 16
LYSS (Canton de Berne)
(Suisse)

5.

DAGUET
armées

Étiquette Daguet armées

N° 13A

COTE 31

MISE A PRIX 2.

(32 C)

1932



ÉDITION DES MUSÉES NATIONAUX



ÉDITION DES MUSÉES NATIONAUX



PAQUEBOT



Madame Calbet-

14 avenue Maurice Berthelette

Chaton

S. r. C.

France

PARLEMENT RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VERSAILLES
Salle des Séances - Tribune

CONGRES DU PARLEMENT
VERSAILLES

Sentiments de
museum.

Don souvenir
personnel

Les Editions d'Art YVON, Paris, 15, Rue Martel
Reproduction interdite - Fabrication Française



M. Francon Muechelle
M. et M. G. Martinet
Barberay
par champagne
Lyon

20 MAR 1901

imprimé

TIMBRE
AU DOS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

~~CARTE POSTALE~~

Ce côté est exclusivement réservé à l'adresse.

Monsieur Paul Robin
chez M. Magin 20. rue de Rodez



Beauvais

Oise

importé.





710 Arc Triomphe 240 rose carminé, "impression double du rose carminé", Signé Brun...



TALIE
5. /
653

653



15-F
Cantons
518



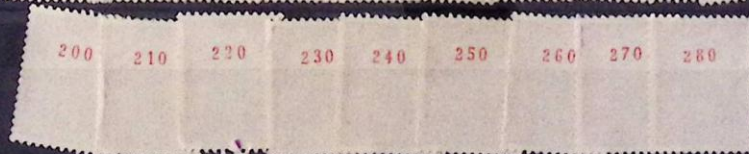
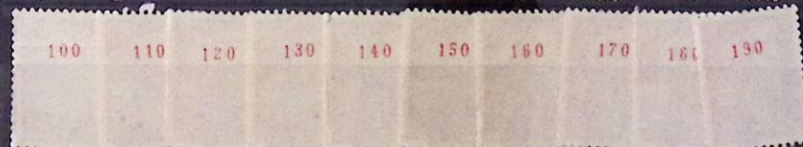
frappe 0

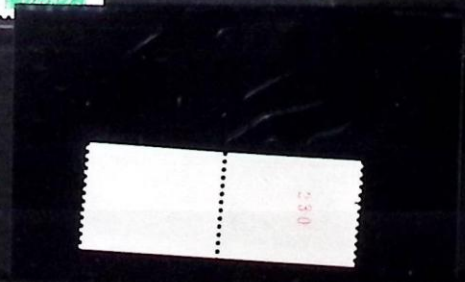
FRANCE (1870-71)

36, 36a









PARTI
 SANS LAISSER
 D'ADRESSE.

DÉCÉDÉ.

PARVENU
 À L'ÂGE D'ADRESSE.

NOM COMMUN
 À
 PLUSIEURS PERSONNES

PARVENU
 À L'ÂGE D'ADRESSE.

INCONNU.

INCONNU.

**NOM COMMUN
A PLUSIEURS
PERSONNES.**

REFUSÉ.

INCONNU.

INCONNU.

NOM COMMUN
A
PLUSIEURS PERSONNES

ADRESSE
INCOMPLÈTE

REBUTS

DÉCÉDÉ

NON RÉCLAMÉ

PARVENU
SANS ADRESSE

DÉCÉDÉ.

REFUSE.

Carte
PARVENIR
SANS ADRESSE.

Inconnu

Onbekend

REFUSE.

DÉCÉDÉ

ADRESSE
INCOMPLÈTE

DECÉDÉ.

CONN.

CONNU.

ONNU.

**NOM COMMUN
A PLUSIEURS
PERSONNES.**

**PARTI
ANS LAISSER
D'ADRESSE.**

PARTI
ANS LAISSER
D'ADRESSE.

NOM COMMUN
PLUSIEURS
PERSONNES

ADRESSE
INCOMPLÈTE.

DRESSE
COMPLÈTE.

La présente carte est valable jusqu'au 1^{er} Octobre 1943
Elle ne peut être ni cédée ni vendue.
Elle permet au titulaire d'obtenir, par priorité sur toute autre personne non titulaire d'une carte de l'espèce, les quantités désignées ci-dessous de timbres-poste français de chaque nouvelle émission (Métropole seulement).

VALEUR GÉOMÉTRIQUE DES TITRES-POSTES (arrondissement)	NOMBRE DE FIGURINES (1) CORRESPONDANT À L'ARRONDISSEMENT
Jusqu'à 10 francs :	vingt
Au-dessus de 10fr. et jusqu'à 20fr.	vingt-cinq
Au-dessus de 20 francs :	vingt-cinq

CARTE D'ABONNEMENT
aux émissions de Timbres-Poste

Delivrée à M^{rs} *Ducher Pierre*
ingénieur St Romaine Colas
Romilly Seine
L'abonnement sera servi par le bureau de
Romilly Seine

DETERMINATION DES QUANTITES DE TIMBRES SOLICITES			
PREX DE VENTE TOTAL DU TIMBRE-POSTE <i>(en compris effectivement la surtaxe)</i>	Jusqu'à 10 francs	Au-delà de 10 fr. jusqu'à 20 francs	Au-delà de 20 francs
a) Personnes ou groupements demandant un nombre déterminé de timbres :			
Nombre des timbres pour chaque catégorie :	10	10	20
b) Personnes ou groupements demandant des feuilles entières :			
Nombre de feuilles :	—	—	—

DÉTERMINATION DES QUANTITÉS DE TIMBRES SOUSCRITES				
PRIX DE VENTE TOTAL DU TIMBRE (y compris éventuel- lement le surtaxe)	Jusqu'à 10 francs	Au-dessus de 10 fr. jusqu'à 20 francs	Au-dessus de 20 francs	Priori- tisés (faculta- vement)
Nombre de timbres	100	100	50	
Nombre de facilités				



Demande de renouvellement de l'abonnement

présentée le

au bureau de

Timbre

date.

AVIS IMPORTANT

La carte d'abonnement ne peut être ni cédée ni vendue.

Les droits conférés par l'abonnement ne peuvent s'exercer qu'un mois après la date de souscription ou de renouvellement. L'abonnement commence à courir du 1^{er} octobre ou de la date de souscription si cette dernière est postérieure au 1^{er} octobre. Il expire le 30 septembre suivant, quelle que soit la date de souscription.

Le renouvellement n'est effectué qu'à la demande expresse de l'abonné. Pour éviter une interruption de l'abonnement il est nécessaire de présenter cette demande avant le 1^{er} septembre.

Lorsqu'il s'agit de timbres vendus par séries indivisibles, la série complète est considérée comme un seul timbre d'une valeur égale à l'ensemble des figurines composant la série.

L'abonné dispose de deux semaines franches, de dimanche à dimanche, non compris celle de l'émission, pour retirer les timbres constituant son abonnement. Passe ce délai les figurines cessent d'être réservées. Toutefois, à la demande expresse de l'abonné, adressée au receveur du bureau où il a demandé à retirer ses figurines, ce délai peut, exceptionnellement, être porté à un mois à partir du jour de la mise en vente.

L'abonné qui ne retire pas ses figurines à l'occasion d'une émission est rayé de la liste des abonnés sans pouvoir y figurer de nouveau avant l'expiration d'une période d'un an à compter du 1^{er} janvier suivant.



6	7	8
9	10	11
12	13	14
15	16	17
18	19	20
21	22	23

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES

CARTE D'ABONNEMENT
aux émissions
de Timbres-Poste spéciaux français
ly compris éventuellement les timbres préoblitérés

Valable du 1^{er} Octobre 1947 au 30 Septembre 1948

NOM et prénoms du titulaire: M^r Chirici Germain

Profession: Sans profession

Adresse: 14 Rue St Catherine Orléans

L'abonnement sera servi au bureau de: Orléans R.P.

ORLÉANS 1^{er} Octobre 1947
Le Receveur principal

N° 140

[Signature]

1. Un mois après le dépôt de la demande.
2. Renseignements portés sur la carte d'identité ou suite ou désignation de la Société, Association ou Groupement philatélique.
3. Nom du bureau désigné par l'abonné.

GEORGES DOUBLET & C^{ie}
LE HAVRE



Messieurs GUÉRIN BOUTRON & Fils

29, Boulevard Poissonnière, 29

2164

101) 406

PARIS (2^e)

MD7

27 SCCE-A

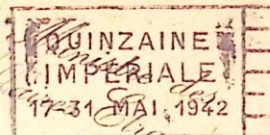
C1 0837



Après la Feuille
U.A.R. I.E.C.



Ministère des Affaires Étrangères
OFFICE
DES BIENS ET INTÉRÊTS PRIVÉS
SERVICES REPLIÉS
à PÉRIGUEUX (Dordogne)
24, Rue Antoine-Gudraud
Tél. 1250



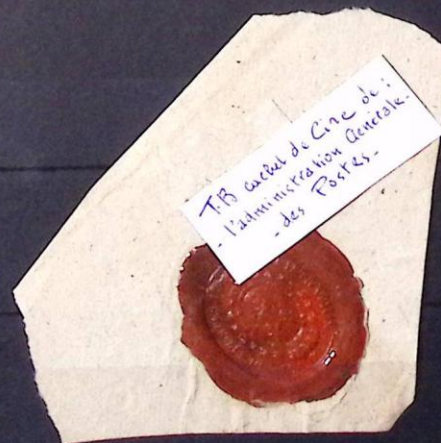
*des
Étrangères*

COMPAGNIE FRANÇAISE des ENTREPRISES PORTUAIRES &

TANNAIS

chez TANNIS FRANCAIS

à GOURDAN-POLIGNAC (Hte. Garonne)



*TS cachet de Cne de
Administration Centrale
des Postes.*

MINISTÈRE
DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE,
DES POSTES
ET DES TÉLÉGRAPHES.

5123-56-1900

COMITE

Monsieur Barrelet
Président de la Société Nautique d'Enghien
à Enghien
S et O.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900.

51 458
21 MAI
00

Ministère du Commerce et
des Postes et des Télégraphes
Exposition Universelle de 1900





N° 1131. C. B.

ADMINISTRATION
DES POSTES.
4^e Division.

BUREAU
DES NON-VALEURS.
OUVREUR
DES REBUTS.

Nota. En cas de non-distribution de cette lettre, elle devra être classée dans les rebuts mensuels (article 766 de l'instruction générale), à moins qu'elle ne doive être réexpédiée (dans ce dernier cas la taxe ne doit pas valoir de modification). Elle ne devra être expédiée dans les rebuts journaliers qu'autant que l'adresse ci-dessus serait inconnue.

L'art. 530 de l'instruction générale n'est pas applicable à cette lettre, qui ne doit jamais être soumise à la taxe supplémentaire.

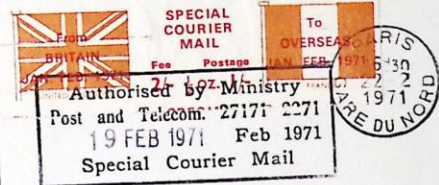
LETTRE RENVOYÉE A SON AUTEUR.

L'incluse, portant la griffe d'une maison de commerce, a été refusée par le destinataire à *Couhenger*

M.

S. Girard asou

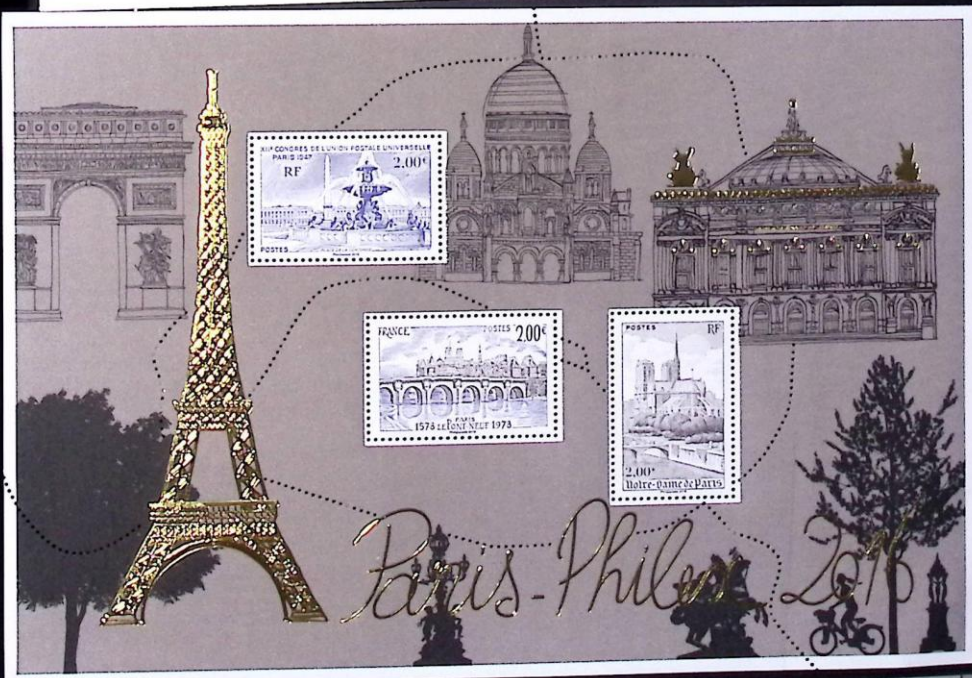
A. Pichonny le comte

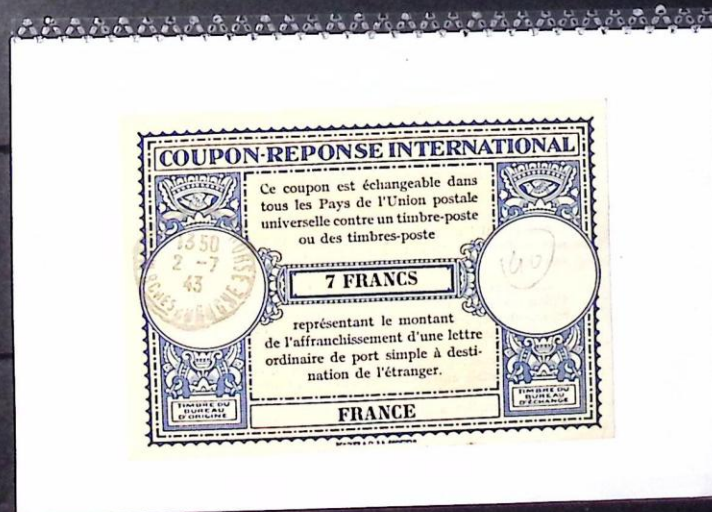


Madame HAGUENAUER
6, Bd de la Bastille
PARIS-12^e

Monsieur C. MANCHERON
44, Rue Condorcet, 44
75 - PARIS-9^e

CORRESPONDANCE
PHILATELIQUE





13 NOV. 1970

NR. 432/61 BTM-705

DIFFUSION RESTREINTE

Monsieur le Commandant de
la 7/CI BTAP

LF

Geopend door de
militaire autoriteit.



1945
15
R. DUPIN

15-8
15
AOUT
1945
15
R. DUPIN

Madame H. Van Gucht

28 Août

Ardenne
près Venloo
Hollande



1910-25 n° 152



n° 111



1924-31 n° 233



POSTES
GARE DE RASSEMBLEMENT



Monsieur Louis Brardin
soldat 106^e Infanterie
le 21
Gare de Rassemblement

POSTES
GARE DE RASSEMBLEMENT



Monsieur Gaston Leroux
106 Rue de Marne
Châlons, Marne
Marne





ASSEMBLÉE NATIONALE

Mlle Lathoume Eugénie
Directrice
École Publique
Bourges
Cher

1500
POSTES
C 2501

Reçu par M^{me} Guerbignot, 62 Rue de la
Fénelon, Paris XVII^e arr.
30 14h30 JANV 46
a
Monsieur DUBOIS MARCEL
Société Rochefortaise
FIANNARANTSI
à TANANARIVE 4285 17/492
MADAGASCAR 800

RF 20

COULEUR
 HUGEL-
 POSTE AUX ARMES
 24.955-19m
 du N° de géographie
 ou d'un lieu géographique
 est interdite
 dans les adresses militaires
 L'indication
 du N° du B.P.M.
 ou d'un lieu géographique
 est interdite
 dans les adresses militaires
 Roger

No Bon Vo
 kemp exalle
 Parz attenc
 peut ete le
 frochier
 gus Baus

TARADE
 CARTE POSTALE
 CORRESPONDANCE
 Mon cher Jean,
 Un rapide voyage dans
 les arènes de l'oulon fleur
 de 10 minutes. Je me
 rends de Paris. J'allais
 M. de la Grotte
 Versailles

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
 18 30
 29 III
 1939
 CHAMBRE DES DÉPUTÉS
 M. Raphaël Loucheur
 Avocat
 Littré

Mademoiselle
 ENTRE SPÉCIAL de REFORME
 Douane Douane
 14 rue Marguerite 14
 Crouilly - Plaisance
 Seine - et - Oise

BOURSEMENT DE LA SOIE
 FRANCS.
 C/ BOUCHERIE
 LE MALIN ALPHONSE AU DET
 2
 R POTIERS
 033
 RETOUR
 A L'ENVOI
 6942



Postmark
 h. Wilma
 3 2016



Two blue postage stamps (50c each) and a circular postmark.
 Monsieur F. Gardin
 Dord.

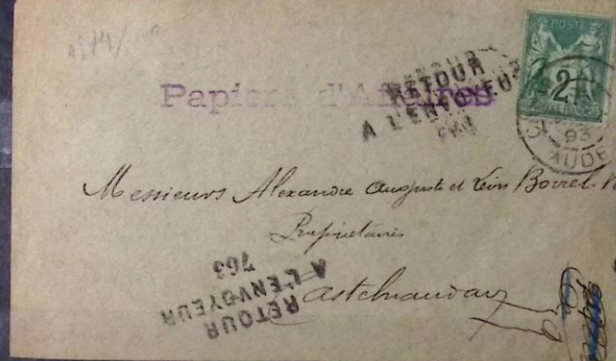
Blue postage stamp (50c) and a circular postmark.
 Monsieur
 Dubois Cha
 Harnes
 par Lens
 Le

Postmarks: "BUREAU DE LA POSTE DE LAUSANNE" and "BUREAU DE LA POSTE DE GENÈVE".
 Monsieur
 Louis Huster & Co
 Binquet & Nancy
 (Nancy)



Lettre 1^{er} échelon adressée au MI Pétain de DIJON GARE (Côte d'Or) le 12.04.1941 pour VICHY (Allier).
Ce type de courrier est en principe affranchi gratuitement par la poste au tarif du recommandé. Ici
affranchissement à 1fr au tarif du 01.12.1939. Cachet rectangulaire d'enregistrement à l'arrivée avec numéro
d'ordre et date 15.04.1941.

M^r ESTÈVE, NOTAIRE A CASTELNAUDARY



CARTE POSTALE

a utiliser seulement dans le régime intérieur (FRANCE, ALGERIE et TUNISIE)

Partie réservée à la correspondance

Adresse du Destinataire

Laurent Mouton

M. M.

Monsieur le Baron de Gascq

Gascq

Che de Vaucluse

M. M.

ATTACHEE
PAR TELEGRAMME
PAR EXPEDITEUR

OBLITERER
 _____ PROPONENT S. V. P.



Alfred
Laurent

Joseph Piquart



Claudius Lacoste

Rice Nerve.

Meat level.

{ Aida }



1919-25 № 152



№ 111



1927-31 № 233







SÉCURITÉ
2 F
POSTALE

SÉCURITÉ
2 F
POSTALE

SÉCURITÉ
2 F
POSTALE

SÉCURITÉ
2 F
POSTALE

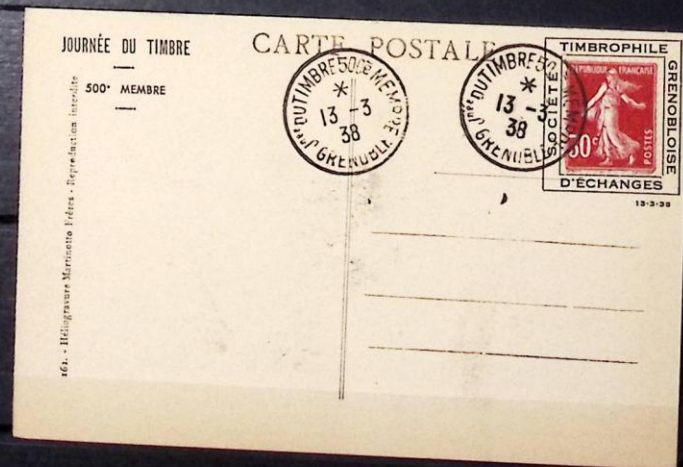
SÉCURITÉ
2 F
POSTALE

SÉCURITÉ
2 F
POSTALE

SÉCURITÉ
2 F
POSTALE

SÉCURITÉ
2 F
POSTALE

SÉCURITÉ
2 F
POSTALE







2803	R	ENSEIGNEMENT
		2803



NUMEROS timbre A. R. (1)	NATURE de l'objet — Montant du remboursement	VALEURS déclarées — Montant, Poids	(1) Apposer dans cette colonne le timbre A. R. lorsque l'envoi est avec avis de réception.
1	2	3	
2790			

2790	R	ENSEIGNEMENT
		2790

DÉTERMINATION DES QUANTITÉS DE TIMBRES SOUSCRITES			
PRIX DE VENTE TOTAL DU TIMBRE-POSTE <i>(y compris éventuellement la surtaxe.)</i>	Jusqu'à 10 francs	Au-dessus de 10 fr. jusqu'à 20 francs	Au-dessus de 20 francs
a) Personnes ou groupements demandant un nombre déterminé de timbres :			
Nombre de ces timbres pour chaque émission	50	50	50
b) Personnes ou groupements demandant des feuilles entières :			
Nombre de ces feuilles pour chaque émission			

La présente carte permet au titulaire d'obtenir,
lors de chaque émission,
les quantités de timbres désignées ci-dessus.
(Métropole seulement.)

L'abonné dispose d'une semaine franche, non comprise celle de l'émission, pour retirer les timbres-poste constituant son abonnement. Passé ce délai, les figurines cessent d'être réservées. L'abonné qui ne retire pas ses figurines à l'occasion d'une émission, ~~consentira ou non~~, est rayé de la liste des abonnés sans pouvoir y figurer de nouveau avant une période d'un an. ~~à compter du 1^{er} octobre~~
Br. suivant.

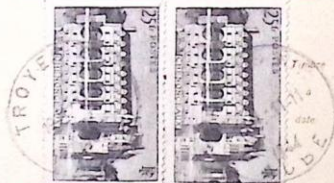
10

11

12

DÉTERMINATION DES QUANTITÉS DE TIMBRES SOUSCRITES

PRIN DE VENTE TOTAL DU TIMBRE-POSTE (y compris éventuellement la surtaxe)	Jusqu'à 10 francs	Au-dessus de 10 fr. jusqu'à 20 francs	Au-dessus de 20 francs
a) Personnes ou groupements demandant un nombre déterminé de timbres :			
Nombre de ces timbres pour chaque émission	100	100	50
b) Personnes ou groupements demandant des feuilles entières :			
Nombre de ces feuilles pour chaque émission			



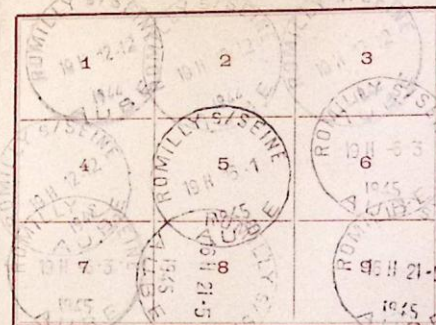
La présente carte permet au titulaire d'obtenir,
lors de chaque émission,
les quantités de timbres désignées ci-dessus.
(Métropole seulement.)

DÉTERMINATION DES QUANTITÉS DE TIMBRES SOUSCRITES

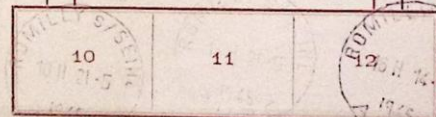
PRIN DE VENTE TOTAL DU TIMBRE-POSTE (y compris éventuellement la surtaxe)	Jusqu'à 10 francs	Au-dessus de 10 fr. jusqu'à 20 francs	Au-dessus de 20 francs
a) Personnes ou groupements demandant un nombre déterminé de timbres :			
Nombre de ces timbres pour chaque émission	50	50	50
b) Personnes ou groupements demandant des feuilles entières :			
Nombre de ces feuilles pour chaque émission			



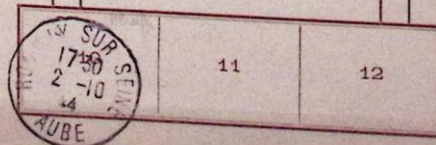
La présente carte permet au titulaire d'obtenir,
lors de chaque émission,
les quantités de timbres désignées ci-dessus.
(Métropole seulement.)



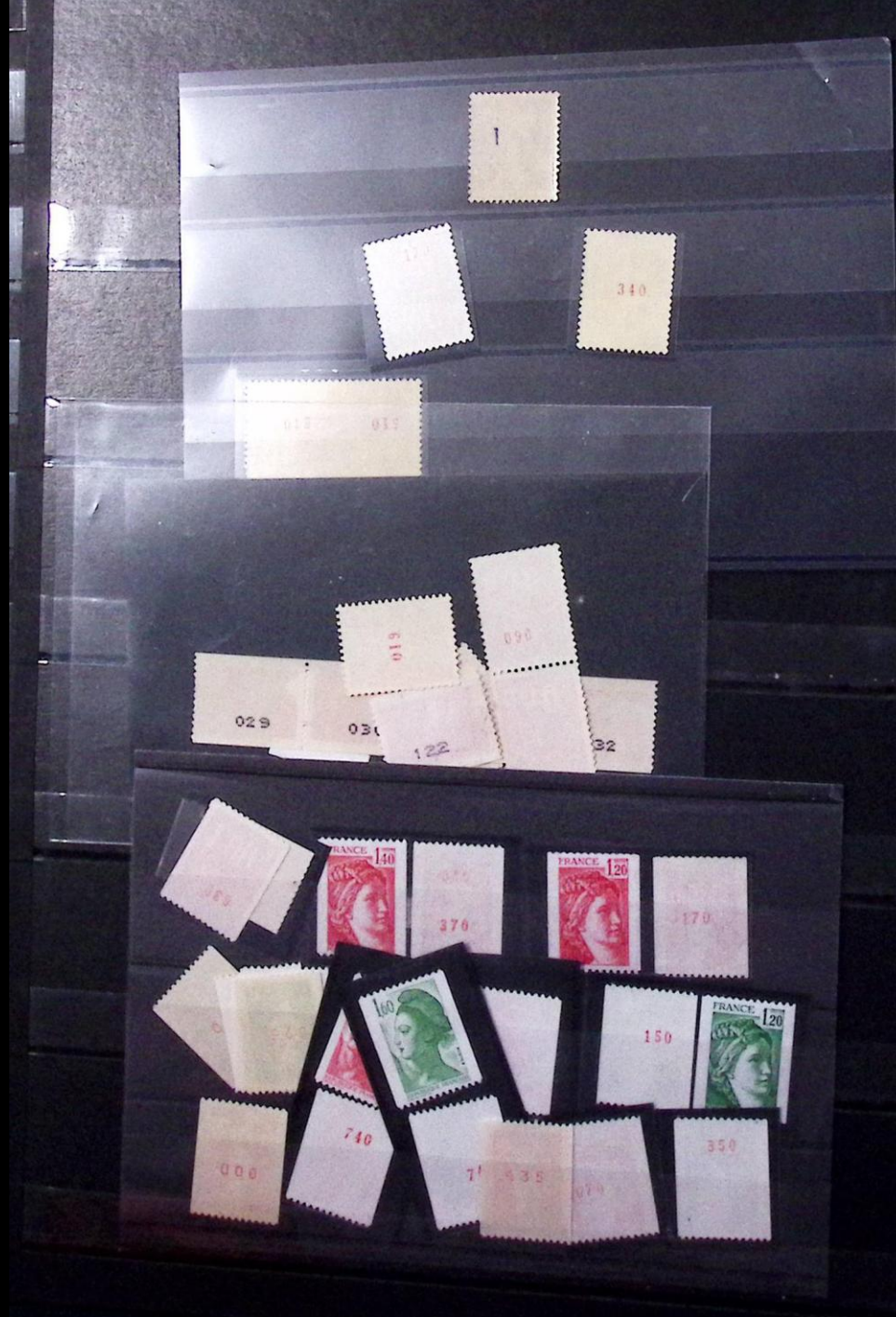
L'abonné dispose d'une semaine franche, non
comprise celle de l'émission, pour retirer les
timbres-poste constituant son abonnement. Passé
ce délai, les figurines cessent d'être réservées.
L'abonné qui ne retire pas ses figurines à l'occa-
sion de trois émissions, consécutives ou non,
est rayé de la liste des abonnés sans pou-
voir y figurer de nouveau avant une période
d'un an.



L'abonné dispose d'une semaine franche, non
comprise celle de l'émission, pour retirer les
timbres-poste constituant son abonnement. Passé
ce délai, les figurines cessent d'être réservées.
L'abonné qui ne retire pas ses figurines à l'occa-
sion de trois émissions, consécutives ou non,
est rayé de la liste des abonnés sans pou-
voir y figurer de nouveau avant une période
d'un an.









Ministère
des Postes et des Télégraphes
Cabinet du Ministre

Monsieur le Directeur
des Douanes
à Bayonne
Basses Pyrénées



TACHE



LE TIMBRE CLASSIQUE

Lot intégralement scanné

Lot fully Scanned

Le Timbre Classique

4 rue Drouot

75009 Paris

Tél 01 42 46 63 72

[*contact@letimbreclassique.com*](mailto:contact@letimbreclassique.com)